

Coût de la formation

Assister à chacune des 4 journées de formation est une obligation pour toute personne voulant obtenir un titre de séjour lui permettant de résider en France.

La formation est **gratuite**. Son coût est pris en charge par l'Office français de l'Immigration et de l'Intégration, qui finance l'organisme qui assure la formation.

Le CIR

(Contrat d'Intégration Républicaine)

Le CIR est conclu entre l'État français et tout étranger, qui n'est pas citoyen de l'Union européenne. Il doit être admis au séjour en France et s'il souhaite s'y installer durablement, il doit signer ce contrat d'intégration républicaine. Sa durée est de 1 an.

Les étapes du CIR

Un entretien initial : le signataire s'engage à suivre des formations pour favoriser son insertion dans la société française.

La formation civique est obligatoire.

Une formation linguistique peut être prescrite en fonction du niveau en français.

Un entretien de fin permet de préciser les perspectives de l'intégration de la personne.



OFII
OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION
ET DE L'INTÉGRATION

hesio
conseil

PHÈDRA
formation

Formation civique

Les objectifs généraux

Connaître et comprendre les valeurs de la République et les règles de vie de la société française.

Cinq thématiques sont abordées :

- le portrait de la France : géographie, histoire, modes de vie...
- la santé : droits, démarches
- l'emploi : droits, démarches
- l'autorité parentale et les droits de l'enfant
- le logement : droits, démarches

Le CPCV Est forme les signataires du CIR en intervenant sur les 4 journées de formation civique.

Les formations linguistiques, facultatives, sont assurées par d'autres prestataires.



Dessinons

CPCV
EST

ensemble un autre présent

Coordination pour Promouvoir Compétences et Volontariat

21b avenue du Neuhof 67100 STRASBOURG

www.cpcvest.fr

Tél : 03 88 62 28 28

Mél : accueil@cpcvest.fr

SIRET : 432 308 161 00038

Déclaration d'activité : 42670063167

Parcours de la formation

Formation civique :

4 journées pour faciliter l'intégration en France

Les étrangers primo-arrivants s'engagent, en signant un CIR, à participer à quatre journées de formations civiques afin de faciliter leur intégration en France.

Contenu

Journée 1

- Présentation de la formation
- Introduction aux 5 thématiques traitées

Journée 2

- Présentation des 5 thématiques : Découverte de la France et de sa vie culturelle ; Protéger sa santé : prévention et soins ; Être parents : droits, devoirs, la protection des enfants ; Le logement : être locataire, entretenir son logement ; Le travail et l'emploi : la réglementation, le droit du travail .

Journée 3

Approfondissement de sujets traités en journée 2.

Journée 4

Mise en pratique des connaissances acquises lors des 3 premières journées ; ateliers thématiques sur un des trois domaines suivants : professionnel, social ou culturel

Interventions de professionnels extérieurs (exemple : agences intérim), visites culturelles (exemple : médiathèques), visites d'entreprises...)

Moyens mis en œuvre

Le CPCV Est anime plusieurs journées de Formation Civique par mois.

Des traducteurs assistent le formateur pour les personnes ne comprenant pas encore suffisamment le français.

Pour favoriser l'interactivité, le CPCV Est met des tablettes à disposition des participants.

Organisation de la formation

Les journées de formation sont programmées dans le respect des délais suivants :

Journée 1 : Dans un délai d'un mois suivant la date de signature du CIR

Journée 2 : Dans un délai maximal de 7 à 15 jours après la participation à la 1ère journée.

Journée 3 : Dans un délai inférieur à 1,5 mois après la participation à la 2ème journée

Journée 4 : Dans un délai inférieur à 1,5 mois après la participation à la 3ème journée

Lieu: les formations se déroulent à Strasbourg,

Contact: Le formateur CIR

tél : 07 55 59 65 16 **mail:** s.kihal@cpcvest.fr

Choix pédagogiques de la formation

La démarche appliquée doit permettre à l'apprenant de développer sa curiosité sur l'ensemble des sujets abordés, d'être aiguillé pour savoir où chercher l'information et de devenir autonome dans son parcours d'intégration.

Le travail en sous-groupe et l'encouragement à la participation de chacun constituent la modalité principale de la conduite de la formation pendant les 4 journées. Progressivement les participants sont amenés à être de plus en plus acteurs de ces journées.

Pendant ce parcours de formation, l'apprenant dispose d'une feuille de route personnelle, indiquant ses propres objectifs qu'il veut développer, et les actions qu'il peut engager pour poursuivre son parcours d'intégration.

Une formation motivante:

La formation civique veut motiver les participants pour qu'à la fin de ces journées ils comprennent mieux dans quelles conditions ils peuvent réussir leur intégration..

L'objectif est de favoriser l'envie d'en découvrir plus par soi-même, via les liens internet disponibles sur l'application mobile.